

**Société Alzheimer du
Canada/Alzheimer Society of Canada**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États financiers	
État des produits et des charges	4
État de la situation financière	5
État de l'évolution des soldes des fonds	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de la base de la continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Oakville (Ontario)
Le 22 juin 2026

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2026	2025
Produits		
Dons du public		
Dons individuels et marketing direct	13 339 852 \$	12 564 651 \$
Legs	2 833 777	2 964 096
Dons de sociétés et de fondations	1 899 255	3 185 649
	<hr/>	<hr/>
Total des dons du public	18 072 884	18 714 396
Gouvernement	753 164	806 271
Organismes de bienfaisance partenaires (Note 10a)	9 238 234	10 889 226
Autres produits grevés d'une affectation (Note 16)	67 273	986 943
Produits financiers et autres produits (Note 3c)	1 106 214	1 008 750
	<hr/>	<hr/>
Total des produits	29 237 769	32 405 586
	<hr/>	<hr/>
Charges		
Programmes		
Services	2 912 446	3 634 329
Recherche	4 110 946	5 495 598
Organismes de bienfaisance partenaires (Note 10b)	14 807 150	14 734 259
Programmes de santé gouvernementaux	889 265	986 041
	<hr/>	<hr/>
Total des charges liées aux programmes	22 719 807	24 850 227
Soutien		
Collecte de fonds	4 951 296	5 810 043
Frais administratifs	2 627 358	3 006 609
	<hr/>	<hr/>
Total des charges de fonctionnement	7 578 654	8 816 652
	<hr/>	<hr/>
Total des charges	30 298 461	33 666 879
	<hr/>	<hr/>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les gains non réalisés sur les placements	(1 060 692)	(1 261 293)
Gains non réalisés sur les placements (Note 3d)	195 137	345 168
	<hr/>	<hr/>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(865 555) \$	(916 125) \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

État de la situation financière

Au 31 mars 2026 2025

Actifs

À court terme

Trésorerie	2 269 916 \$	4 635 136 \$
Placements à court terme (Note 3a)	822	364 961
Débiteurs (Note 2)	722 522	643 827
Charges payées d'avance	263 653	230 007
	3 256 913	5 873 931
Placements à long terme (Note 3b)	12 434 145	11 775 816
Placements à long terme grevés d'une affectation (Note 3b)	1 424 120	1 293 815
Immobilisations corporelles (Note 4)	11 964	23 164
Actif incorporel (Note 5)	-	18 014
	17 127 142 \$	18 984 740 \$

Passifs et soldes des fonds

À court terme

Créditeurs et charges à payer (Note 6)	3 707 133 \$	3 349 620 \$
Produits reportés (Note 7)	1 035 544	2 292 784
Subventions de recherche à payer (Note 8)	3 205 079	3 311 956
	7 947 756	8 954 360
Produits reportés (Note 7)	3 359 417	3 041 333
Subventions de recherche à payer (Note 8)	1 741 783	2 045 306
	13 048 956	14 040 999

Soldes des fonds

Fonds de dotation (Note 9)	1 289 051	1 234 448
Fonds investis en immobilisations corporelles	11 964	23 164
Fonds investis dans un actif incorporel	-	18 014
Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne	778 173	1 734 512
Fonds de recherche grevé d'une affectation interne	1 998 998	1 933 603
	4 078 186	4 943 741
	17 127 142 \$	18 984 740 \$

Au nom du conseil :

Darcy Yamada

Darcy Yamada (Oct 16, 2026 12:43:59 PDT)

Administrateur

Ray Bisson

Ray Bisson (Oct 17, 2026 11:33:30 CDT)

Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada
État de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Fonds de dotation (Note 9)	Fonds investis en immobilisations corporelles	Fonds investis dans un actif incorporel	Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne	Fonds de recherche grevé d'une affectation interne	Fonds non affectés	2026	2025
Soldes des fonds, au début de l'exercice	1 234 448 \$	23 164 \$	18 014 \$	1 734 512 \$	1 933 603 \$	- \$	4 943 741 \$	5 756 269 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	130 306	(11 200)	(18 014)	-	-	(966 647)	(865 555)	(916 125)
Dotations	-	-	-	-	-	-	-	103 597
Virement depuis le fonds de dotation	(75 703)	-	-	-	65 395	10 308	-	-
Virement depuis la réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne	-	-	-	(956 339)	-	956 339	-	-
Soldes des fonds, à la fin de l'exercice	1 289 051 \$	11 964 \$	- \$	778 173 \$	1 998 998 \$	- \$	4 078 186 \$	4 943 741 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)

Activités de fonctionnement

Insuffisance des produits par rapport aux charges	(865 555) \$	(916 125) \$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'insuffisance des produits par rapport aux charges avec la trésorerie nette provenant des activités de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 200	19 392
Amortissement d'un actif incorporel	18 014	43 235
Gains non réalisés sur les placements à long terme	(195 137)	(345 168)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(78 695)	927 032
Charges payées d'avance	(33 646)	(86 636)
Créditeurs et charges à payer	357 513	1 860 826
Produits reportés	(939 156)	573 169
Subventions de recherche à payer	(410 400)	281 637

(2 135 862) 2 357 362

Activités d'investissement

Acquisition de placements	(229 358)	(916 673)
---------------------------	-----------	-----------

Activités de financement

Dotations	-	103 597
-----------	---	---------

Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice

(2 365 220) 1 544 286

Trésorerie, au début de l'exercice

4 635 136 3 090 850

Trésorerie, à la fin de l'exercice

2 269 916 \$ 4 635 136 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Résumé des principales méthodes comptables

Objectifs de l'organisme

La Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada (la « Société ») est constituée sans capital-actions en vertu des lois du Canada et poursuit ses activités sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Elle est également inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance. La Société établit, définit et coordonne les priorités nationales qui permettent à ses partenaires d'alléger concrètement les conséquences personnelles et sociales de la maladie d'Alzheimer et des autres troubles neurocognitifs, encourage la recherche et joue un rôle de premier plan dans la découverte d'un remède.

Les bureaux provinciaux de la Société à l'échelle du Canada sont ses partenaires. Bien qu'il n'existe aucun lien de contrôle ou de propriété entre eux, les deux niveaux de sociétés travaillent en étroite collaboration afin d'atténuer les conséquences individuelles et sociales de la maladie d'Alzheimer. Les présents états financiers concernent uniquement les actifs, les passifs et les activités gérés par la direction de la Société.

Règles comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

La Société comptabilise ses apports selon la méthode du report. Les apports, qui comprennent les dons individuels et le marketing direct, les legs et les dons des sociétés, des fondations, des organismes de bienfaisance partenaires et du gouvernement, sont comptabilisés à titre de produits lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports affectés sont comptabilisés initialement à titre de produits reportés, puis à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net. Ces dotations consistent en des dons à la Société dont le capital doit être conservé à perpétuité.

Les produits financiers réalisés comprennent les intérêts, les dividendes et les gains réalisés ou les pertes réalisées sur les placements. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés. Les gains non réalisés ou les pertes non réalisées sur les placements sont présentés dans un poste distinct à l'état des produits et des charges.

Actif net grevé d'une affectation interne

Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne

La Société a constitué une réserve de fonctionnement représentant un certain pourcentage de ses dépenses afin d'assurer le financement continu de ses activités de fonctionnement et sa stabilité financière. Conformément à la politique en matière de réserve de fonctionnement, la réserve est fixée à un montant représentant de 30 % à 50 % des dépenses nettes de l'exercice précédent, majoré des obligations contractuelles, déduction faite des charges liées au programme de recherche et des frais de marketing direct.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Résumé des principales méthodes comptables (*suite*)

Fonds de recherche grevé d'une affectation interne

Le fonds de recherche est composé de fonds grevés d'une affectation interne désignés par le conseil pour financer le programme de recherche de la Société. Le solde cible du fonds de recherche (regroupé avec les dons inutilisés grevés d'une affectation externe destinés à la recherche) correspond à 100 % du total des charges liées au programme de recherche de la Société de l'exercice précédent.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont émis ou acquis. Les coûts de transaction et les charges de financement liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

La Société évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, moins les pertes de valeur, à l'exception des fonds de placement cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des placements de la Société sont comptabilisées à l'état des produits et des charges et sont présentées à la Note 3.

La Société vérifie régulièrement si les circonstances indiquent que les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement ont subi une perte de valeur. S'il existe un indice de dépréciation, et si la Société détermine qu'il y a un changement défavorable important dans le délai prévu ou le montant des flux de trésorerie futurs à tirer de cet actif financier, elle comptabilise une perte de valeur à l'état des produits et des charges. Toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement est comptabilisée dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et les charges comptabilisés durant la période. Les résultats réels peuvent différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de nouvelles informations sont connues.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. En ce qui a trait à leur amortissement, la Société applique la méthode de l'amortissement linéaire selon des taux conçus pour amortir le coût des immobilisations corporelles sur leur durée de vie utile estimative. Les taux d'amortissement annuel s'établissent comme suit :

Mobilier et agencements	- 5 ans
Matériel informatique	- 3 ans
Améliorations locatives	- Sur la durée du bail
Équipement téléphonique	- 5 ans

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Résumé des principales méthodes comptables (*suite*)

Actif incorporel

L'actif incorporel comprend les coûts associés à la conception d'un système de gestion des relations avec la clientèle (le « logiciel de GRC »). Le logiciel de GRC est comptabilisé au coût. La durée de vie utile estimative de cet actif incorporel est de trois ans.

Subventions de recherche à payer

Une fois l'an, le conseil d'administration approuve des engagements déterminés au titre de subventions de recherche devant être accordées à des chercheurs pour des périodes allant jusqu'à quatre ans. Le passif au titre de ce financement est comptabilisé dans l'exercice au cours duquel celui-ci est accordé et une charge correspondante est comptabilisée dans les résultats de ce même exercice. Les sorties de fonds résultant de ces subventions sont portées en diminution du passif afférent lorsqu'elles sont effectuées.

Virements interfonds et attributions

L'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice est attribué conformément aux instructions financières de la Société. Tout excédent résiduel est attribué aux fonds non affectés. Les virements interfonds sont effectués conformément aux politiques et lignes directrices approuvées par le conseil d'administration.

Charges de fonctionnement et charges indirectes

Certaines charges de fonctionnement et charges indirectes sont attribuées à d'autres catégories de charges en fonction des estimations raisonnables des heures de travail du personnel ou des coûts engagés (Note 11).

Rémunération des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration siègent à titre de bénévoles sans recevoir de rémunération.

2. Débiteurs

	2026	2025
Gouvernement	363 758 \$	357 530 \$
Organismes de bienfaisance partenaires	88 360	40 268
Colocation et autres	270 404	246 029
	722 522 \$	643 827 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

3. Placements

- a) Les placements à court terme sont constitués de la trésorerie et du Fonds de marché monétaire RBC Phillips, Hager & North de 822 \$ (2025 – 364 961 \$).
- b) Les placements à long terme sont constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des fonds communs de placement RBC et Phillips, Hager & North suivants :

	2026	2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 553 \$	753 \$
Titres à revenu fixe	6 830 875	6 566 333
Actions canadiennes	2 382 686	2 200 034
Actions étrangères	4 630 151	4 302 511
	13 858 265 \$	13 069 631 \$

Placements à long terme :

	2026	2025
Placements à long terme	12 434 145 \$	11 775 816 \$
Placements à long terme grevés d'une affectation	1 424 120	1 293 815
	13 858 265 \$	13 069 631 \$

- c) Les produits financiers réalisés et les autres produits se composent des éléments suivants :

	2026	2025
Fonds non affectés		
Intérêts et dividendes	576 518 \$	500 185 \$
Gains réalisés	179 954	49 879
	756 472	550 064
Fonds de dotation		
Intérêts et dividendes	90 818	69 890
Gains réalisés	17 561	2 526
	108 379	72 416
Total des produits financiers réalisés	864 851	622 480
Autres produits	241 363	386 270
Total des produits financiers réalisés et des autres produits	1 106 214 \$	1 008 750 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

3. Placements (*suite*)

d) Les gains non réalisés sur les placements se composent des éléments suivants :

	2026	2025
Gains non réalisés sur les placements		
Fonds non affectés	165 317 \$	299 588 \$
Fonds de dotation	29 820	45 580
	195 137 \$	345 168 \$

4. Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et agencements	16 522 \$	15 353 \$	16 522 \$	14 530 \$
Matériel informatique	75 214	75 214	75 214	68 886
Améliorations locatives	35 502	24 707	35 502	20 658
Équipement téléphonique	23 183	23 183	23 183	23 183
	150 421 \$	138 457 \$	150 421 \$	127 257 \$
Valeur comptable nette		11 964 \$		23 164 \$

5. Actif incorporel

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Logiciel de GRC	216 170 \$	216 170 \$	216 170 \$	198 156 \$
Valeur comptable nette		- \$		18 014 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

6. Créditeurs et charges à payer

	2026	2025
Fournisseurs et charges à payer	1 040 802 \$	2 235 026 \$
Organismes de bienfaisance partenaires	2 666 331	1 114 594
	3 707 133 \$	3 349 620 \$

7. Produits reportés

Les produits reportés à court terme et à long terme sont constitués d'apports qui sont affectés par le donateur au financement de charges futures. Ces apports sont comptabilisés à titre de produits lorsque les sorties de fonds ont lieu.

	2026	2025
Solde, au début de l'exercice	5 334 117 \$	4 760 948 \$
Apports	5 091 035	6 954 705
Sorties de fonds	(6 030 191)	(6 381 536)
Solde, à la fin de l'exercice	4 394 961	5 334 117
Moins : tranche à long terme	(3 359 417)	(3 041 333)
Tranche à court terme des produits reportés	1 035 544 \$	2 292 784 \$

8. Subventions de recherche à payer

	2026	2025
Solde, au début de l'exercice	5 357 262 \$	5 075 625 \$
Subventions accordées pendant l'exercice courant, déduction faite des subventions refusées et résiliées	2 990 683	3 952 192
Paievements	(3 401 083)	(3 670 555)
Solde, à la fin de l'exercice	4 946 862	5 357 262
Moins : tranche à long terme	(1 741 783)	(2 045 306)
Tranche à court terme du financement de recherche	3 205 079 \$	3 311 956 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

9. Actif net affecté à titre de dotations

	2026	2025
Solde, au début de l'exercice	1 234 448 \$	1 082 971 \$
Apports	-	103 597
Produits financiers	130 306	111 316
Virement de la tranche disponible	(75 703)	(63 436)
	<hr/>	<hr/>
Solde, à la fin de l'exercice	1 289 051 \$	1 234 448 \$

Le montant initial des dotations qui doivent être conservées à perpétuité s'élève à 1 098 028 \$ (2025 – 1 098 028 \$).

Les produits financiers tirés des dotations doivent être affectés aux fins déterminées par les donateurs. Lorsque les dotations ne sont pas affectées à un programme en particulier, les attributions sont effectuées par le conseil d'administration. La valeur économique des dotations est préservée par une affectation interne qui limite le montant annuel des produits financiers pouvant être dépensé.

10. Entente de la Fédération

En novembre 2008, la Société a signé l'entente de la Fédération avec les Sociétés Alzheimer des dix provinces (les « partenaires »).

L'entente de la Fédération comprend les dispositions financières suivantes :

Tous les fonds reçus par la Société (exception faite des inscriptions à Sécu-Retour, des produits financiers, des produits de la fondation nationale et des sociétés ainsi que des subventions du gouvernement fédéral pour la centralisation de la coordination des programmes nationaux) sont versés à leur province d'origine.

Le budget de fonctionnement de la Société est financé par les contributions des partenaires provinciaux, lesquelles sont établies selon leur pourcentage du total des produits applicables.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

10. Entente de la Fédération (suite)

a) Produits des organismes de bienfaisance partenaires :

	2026	2025
Partenaire Santé	226 315 \$	577 840 \$
Contribution pour la recherche et autres apports de la Fédération pour la recherche	1 364 169	2 216 697
Quote-part du fonctionnement	3 745 747	3 636 648
Quote-part du marketing direct	3 902 003	4 458 041
	9 238 234 \$	10 889 226 \$

b) Charges des organismes de bienfaisance partenaires :

	2026	2025
Produits distribués aux partenaires (Note 10c)	14 027 906 \$	14 056 949 \$
Charges liées à la Marche pour l'Alzheimer, déduction faite du recouvrement	779 244	677 310
	14 807 150 \$	14 734 259 \$

c) Produits distribués aux partenaires :

	2026	2025
Marketing direct	8 581 559 \$	8 166 987 \$
Dons	2 585 274	2 587 117
Legs	2 011 073	2 502 845
Commandites d'entreprises	850 000	800 000
	14 027 906 \$	14 056 949 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

11. Ventilation des charges

La Société a engagé certaines charges liées aux salaires de gestion et d'administration ainsi que des charges indirectes d'un montant total de 814 703 \$ (2025 – 1 064 781 \$) qui sont attribuées à d'autres catégories de charges en fonction des estimations des heures de travail consacrées par le personnel à ces catégories. Ces frais généraux et administratifs se répartissent comme suit :

	2026	2025
Programme de recherche	112 350 \$	185 115 \$
Services	373 281	636 804
Collecte de fonds	329 072	242 862
	814 703 \$	1 064 781 \$

12. Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit de 700 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, remboursable à vue et garantie par une entente générale de sécurité. La marge de crédit n'avait pas été utilisée à la fin de l'exercice (2025 – néant \$).

13. Engagements

En vertu d'un contrat de colocation signé le 1er avril 2008, la Société Alzheimer de l'Ontario, la Société Alzheimer de Toronto et la Société sont colocataires de nouveaux locaux afin de bénéficier d'économies d'échelle. Le bail a par la suite été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2028. Le contrat de colocation détermine les modalités du partage des coûts (en fonction des facteurs de coûts connexes, qui sont principalement partagés de façon égale entre chacun des trois colocataires). Les coûts partagés comprennent les améliorations locatives, le mobilier, le matériel et le loyer.

La part des engagements incombant à la Société au titre des contrats de location-exploitation pour les trois prochains exercices se détaille comme suit :

2027	105 700 \$
2028	106 611
2029	71 074
	283 385 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

14. Services partagés

La Société Alzheimer de l'Ontario, la Société Alzheimer de Toronto et la Société ont convenu de centraliser, au 1er avril 2016, la fonction financière, les ressources humaines et le service informatique de chaque organisme dans un seul centre de services partagés. Au titre de l'entente sur les services partagés, la part des coûts de la Société est déterminée annuellement. En 2023, la Société a avisé la Société Alzheimer de l'Ontario qu'elle comptait mettre fin à sa participation au centre de services partagés à compter du 27 juillet 2024. Les coûts afférents aux services partagés inscrits au poste des frais administratifs à l'état des produits et des charges de l'exercice précédent s'élevaient à 87 372 \$.

15. Police d'assurance vie

La Société a obtenu une police d'assurance vie dont elle est propriétaire et bénéficiaire. La police a été remboursée à la Société en avril 2026 pour un montant de 65 111 \$ qui sera comptabilisé en produits dans les états financiers de 2027.

16. Autres produits grevés d'une affectation

Les autres produits grevés d'une affectation s'élèvent à 67 273 \$ (2025 – 986 943 \$). Ce montant, qui avait été reporté antérieurement et était affecté à la recherche, a été comptabilisé à titre de produits en fonction des activités de recherche correspondantes qui ont eu lieu. Ces produits servent à financer les subventions du Programme de recherche de la Société Alzheimer et les activités de recherche.

17. Risques liés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations. La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs. La Société gère ce risque grâce à un suivi régulier des soldes et à une communication continue avec les débiteurs.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque de perte potentielle qui découle des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers liées aux fluctuations de leur valeur de marché sous-jacente. La Société est exposée à ce risque en raison de ses placements à court et à long terme. La Société gère ce risque au moyen de ses procédures et de ses politiques de placement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité que des fluctuations des taux d'intérêt influent sur la valeur de ses placements. La Société gère ce risque au moyen de ses procédures et de ses politiques de placement.